

On ne s'est pas contenté d'écrire contre nous dans les journaux ; la question a été portée à Rome et examinée par la S. Congrégation, qui, le 20 février 1891, adressait la lettre suivante à Nos Seigneurs les Evêques :

*Illustrissime et Révérendissime Seigneur,*

“La S. Congrégation de la Propagande vient d'examiner attentivement tout ce qui se rapporte aux nécessités des Missions de la Palestine, ainsi que le maniement des fonds employés par les Frères Mineurs de S. François, pour le soin et la garde des Lieux-Saints.—Les pétitions adressées au siège Apostolique, touchant ces matières, ont été produites en même temps.

“On ne peut en douter ; vu les circonstances de nos temps, la plus grande facilité de voyager,—il est certain que le désir de voir les lieux ennoblis par la présence, la prédication et surtout par la mort et le Sépulcre de notre Sauveur et Seigneur-Jésus-Christ, enflamme chaque jour de plus en plus les fidèles, et qu'ainsi de grandes dépenses sont exigées pour donner l'hospitalité aux pèlerins, et qu'en outre il faut des ressources considérables pour conserver et restaurer les sanctuaires, pour construire des écoles et pour développer les missions.—La S. Congrégation tournant ses regards sur l'administration des aumônes collectées, a reconnu que les sommes recueillies sont loin de faire équilibre à un tel fardeau.

“Un examen attentif des dix dernières années écoulées a démontré que la somme des revenus de la Custodie de Terre Sainte atteint à peine un million de francs (pas tout-à-fait \$200,000.00). Ces revenus ont trois sources.

“Une première partie de cette somme vient des offrandes aux sanctuaires, des droits curiaux et des honoraires de messes célébrées par les Franciscains.—Une autre partie vient des quêtes faites par les Franciscains dans le monde entier.—Enfin la troisième partie est produite par les aumônes recueillies le Vendredi Saint, dans les Eglises de tout l'univers. Cette dernière part ne comprend qu'une portion exigüe de tout le revenu ; certainement elle n'en excède pas le tiers.

“Américains et Européens concourent également à fournir ces ressources.

“Or, depuis plusieurs siècles, l'Ordre bien méritant des Frères Mineurs, *benemerens Ordo Minorum* s'est appliqué—on doit l'en louer grandement—*magna cum laude incubuit* à faire de cette somme un usage diligent et soigné *diligenter ac studiose* ; pendant que, marchant sur les traces de son illustre Fondateur, il a développé la foi dans toute la Palestine, la Syrie et l'Egypte par ses durs labeurs et par l'effusion de son sang.